

Les subsides

Les gouvernements libéraux n'ont cessé de dire: «Bien sûr, bien sûr, nous nous en occupons». Mais rien n'a été fait. Pourquoi? La raison est que les sociétés de la Couronne constituent des détours pratiques pour éviter certaines obligations déplaisantes de la démocratie, car il est certain que la démocratie a des aspects déplaisants. Elle exige la divulgation de faits qu'on aimerait parfois cacher. Elle exige que l'on se conforme à certaines façons de procéder et cela est parfois un peu contraignant. Il est certain que la dictature qui n'a de compte à rendre à personne, est un système beaucoup plus simple pour celui qui a le pouvoir. Mais c'est un système qui ne peut se targuer d'être démocratique.

Les sociétés de la Couronne constituent un refuge utile pour les fidèles du parti, pour ceux envers qui le premier ministre (M. Trudeau) ou le parti a une dette de reconnaissance. Par exemple, quand le député de Lincoln (M. Mackasey) s'est fait échauder quand il a fait sa petite incursion dans l'arène provinciale d'Ottawa-Centre, on l'a bombardé président d'Air Canada. La position était prestigieuse, le salaire alléchant. Nous en ignorons d'ailleurs le montant parce qu'on refuse de nous le révéler. Pourtant quand il s'agit de sociétés aériennes américaines, il est possible de connaître la rémunération de tous les principaux administrateurs. Nous pouvons connaître les appointements des chefs de n'importe quelle société canadienne du secteur privé, mais non pas d'Air Canada. Qu'est-ce qu'il valait comme président du conseil?

M. Benjamin: Vous allez le savoir aux États-Unis.

M. Andre: Nous savons que son serveur habituel a reçu deux billets gratuits aller et retour pour Londres. Nous savons que le député de Lincoln n'a eu qu'à s'en féliciter.

Ensuite évidemment il y a Jack Horner, le président du conseil du CN. Nous ne savons pas combien il touche. On ne nous permet pas de le savoir. Il y a aussi Maurice Strong et Joel Bell, de la Corporation de développement du Canada, qui n'ont pas passé l'examen de la Fonction publique. Nous ne savons pas combien ils touchent. Nous ne savons pas ce qu'ils font au nom des Canadiens.

M. Benjamin: Et Ian Sinclair!

M. Andre: Ils sont nommés et non élus. N'est-il pas indécent au départ que des gens qui sont désignés aient autant de pouvoirs alors que les élus n'en ont pas? Est-ce qu'au départ il n'est pas honteux et anti-démocratique, non pas bien sûr pour le dindon de Regina qui s'imaginerait qu'une fois qu'on est nommé au gouvernement, on est tout de suite enveloppé d'une aura ou d'un halo et qu'on devient subitement honnête?

Pour le gouvernement, les sociétés de la Couronne c'est un biais commode pour conférer des avantages aux copains. On peut en user et en abuser. Prenez le cas de M. Mike Phelps, qui était adjoint exécutif de l'actuel ministre des Finances (M. Lalonde) quand il était à l'Énergie, aux Mines et aux Ressources. Il n'était pas dans les règles que le ministre des Finances rémunère son ami M. Phelps en fonction de ce qu'il valait pour lui, alors il a fait en sorte que Petro-Canada lui verse un second salaire, par dessus. Petro-Canada lui a consenti une hypothèque pour sa maison de Rockcliffe pour qu'il puisse

jouir du niveau de vie dont un homme de cette importance doit avoir l'habitude. Moi, député, je n'ai pas les moyens d'habiter à Rockcliffe. C'est que je suis un simple élu. Si je veux gagner un peu d'argent, il faut que je devienne libéral, que je me fasse nommer quelque part.

Dans le rapport 1981 de Petro-Canada, au chapitre des placements, il y a 16.5 millions d'hypothèques. Donc, outre M. Phelps il y a un tas de copains libéraux qui bénéficient d'une hypothèque, sans intérêt faut-il le dire, de Petro-Canada. Je m'efforce de savoir où ont été faits ces placements de Petro-Canada, dans les maisons de qui. Je n'arrive pas à le découvrir. Moi, je suis une simple élu de Calgary-Centre. Je n'ai pas les moyens de savoir cela. Moi, élu en régime démocratique, je n'ai pas ce pouvoir.

Les sociétés de la Couronne, c'est un moyen pratique qui permet au gouvernement de ne pas divulguer des faits gênants. Quel plus bel exemple que le cartel de l'uranium. Quelle escroquerie! Il y avait d'une part un cartel. Donc, Eldorado Nucléaire et Uranium Canada ont été inculpées pour participation à l'affaire. Mais Jack Austin, l'organisateur de tout cela, n'a pas été inquiété. L'organisateur n'est pas inculpé. On entame des poursuites contre quelques sociétés de la Couronne, puis voilà qu'un avocat du gouvernement vient proclamer: «Minute, papillon! Ce sont des représentants de Sa Majesté. On ne peut pas les inculper». Eh voilà! Il suffisait d'un mot pour mettre les sociétés de la Couronne au-dessus de la loi. Donc, aucune société de la Couronne ne peut être tenue de se plier à la loi, parce qu'elle représente Sa Majesté. Donc, toute cette sous-Administration n'a pas à rendre de comptes au Parlement. Elle n'est pas tenue de se plier à la loi. Les sociétés de la Couronne sont un moyen bien commode pour éluder toute responsabilité.

Les députés se souviendront que l'Énergie atomique du Canada Limitée a vendu des centrales nucléaires à l'Argentine. Celui qui était alors ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et qui préside aujourd'hui une commission royale, Donald Macdonald, s'était exclamé «Quel outil extraordinaire que cette société de la Couronne; nous vendons des centrales partout dans le monde». Puis, quand le vérificateur général a fait remarquer que cette vente pourrait bien nous coûter plus de 200 millions de dollars, le successeur de ce ministre, l'honorable Alastair Gillespie, s'est écrié «Mais j'ignorais absolument tout de cela. C'est la société de la Couronne qui a pris cette décision. Ne me demandez pas de rendre compte de ces 200 millions de dollars de l'argent des contribuables que nous avons engloutis en Argentine. Ce n'est pas de mon ressort. Cela relève de la société d'État.» Ces organismes sont donc éminemment utiles pour se dérober aux responsabilités.

On se sert également des sociétés de la Couronne pour déformer l'action du gouvernement. Dans ce mini-budget du 27 octobre, le ministre des Finances a fait allusion à la prudence extrême dont le gouvernement avait fait preuve dans les dépenses publiques, signalant que l'on avait diminué leur croissance. Je cite un passage de la page 7: